

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2016

---

ÉLARGIR LES CAPACITÉS D'INTERVENTION DES FORCES DE L'ORDRE - (N° 3271)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL5

présenté par

M. Mennucci et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

-----

### ARTICLE 5

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.